

Réf: Dossier 364031

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE SOKO »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI PORT-BOUET II NON LOIN DE CARREFOUR IN'CHALLAH, Lot 212, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/11/2024 , et enregistrés le 12/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE SOKO »

Objet : EBENISTERIE, MENUISERIE, CONSTRUCTION DIVERS, LOCATION DE SONORISATION, COMMERCE GENERAL, PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS, ACTIVITE DIVERS

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI PORT-BOUET II NON LOIN DE CARREFOUR IN'CHALLAH, Lot 212, Ilot 28

Dirigeant(s) M SOKO GNANON TOTO VICTOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12480 du 02/12/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74079/GTCA/RC/2024 du 02/12/2024

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

